

# **Norme, pragmatisme et frustration : la traduction des noms propres dans le documentaire de voyage**

## **Abstract**

The television travel documentary is a curious thing: it can have elements of a commissioned report, a mannered travel guide and, more rarely, a personal creative work. Whatever its level of originality, it immerses the translator in a world s/he is more or less familiar with for a relatively short time, typically one to three weeks.

The translation (or not) of proper nouns plays an important role in this exercise, of course. Beyond the sources and strategies employed to render and/or Gallicise place and people's names, we will find out the special features of translating proper nouns in this specific genre, including the need to combine translating with writing phonetic instructions, given that a documentary text will subsequently be recorded by an actor. We will also detail the constraints of the genre: the choice of standard and so-called "reference" sources related to translation and pronunciation, as well as the pragmatism that the translator has to show when translating for a mass media with limited time available. Lastly, we will see in what way this compromise is often a source of frustration for the translator.

## **Mots-clés**

Nom propre, documentaire, voice-over, prononciation, grand public

## **I. Introduction**

Si les termes « récit de voyage » évoquent instantanément le souffle de l'aventure, la fascination de l'exotisme et les écrits de Marco Polo, d'Alphonse de Lamartine ou d'Henri Michaux, il faut avouer que le documentaire de découverte et de voyage est souvent moins exaltant. Le style littéraire de l'écrit de voyage et sa richesse d'évocation trouvent rarement leur équivalent dans ces « produits » audiovisuels qui sont le plus souvent réalisés sur commande et tiennent tantôt du reportage, tantôt du guide touristique esthétisant, plus rarement enfin de l'œuvre de création réellement personnelle.

Cependant, quel que soit son degré d'originalité, le documentaire de voyage conduit le traducteur à se familiariser avec un univers qui ne lui est pas toujours connu, et ce, dans un temps relativement court, le plus souvent compris entre quelques jours et deux ou trois semaines. La traduction (ou non) des noms propres joue naturellement un rôle important dans cet exercice, qu'il s'agisse de toponymes, d'anthroponymes, ou d'autres catégories de noms propres. Je me propose de détailler les contraintes propres à ce type particulier de traduction et d'aborder la question des normes et sources dites « de référence » qui s'imposent au traducteur

dans le traitement des noms propres, tout en gardant à l'esprit le pragmatisme dont il doit nécessairement faire preuve, dans la mesure où il traduit pour un média de masse et dispose d'un temps limité. Nous verrons que ces contraintes peuvent être générales, « documentaires » ou liées à la réception de l'œuvre par le public. Une quatrième partie sera consacrée à la nécessité de doubler la traduction d'indications phonétiques, puisque le texte d'un documentaire est avant tout destiné à être parlé par un comédien pour enregistrement.

Précisons que cette communication se limitera à la traduction de documentaires *pour la télévision*, et donc à la traduction des « voix ». Nous n'aborderons pas ici le cas des documentaires sous-titrés, lesquels ont du reste pratiquement disparu des chaînes de télévision françaises. Le traducteur a principalement à traiter deux types de « voix » : tout d'abord, la « narration », également appelée « commentaire », c'est-à-dire la voix off qui prodigue des explications, présente les intervenants, assure les transitions et constitue en quelque sorte la colonne vertébrale du documentaire. Dans la version française, la narration traduite vient se substituer intégralement à celle d'origine (en anglais, en allemand, etc.), dont il ne subsiste rien pour le téléspectateur. Par ailleurs, le traducteur traite également des « voice-over », un anglicisme peu élégant désignant la traduction des interviews des différents intervenants qui sont amenés à émettre un point de vue, un avis d'expert ou un témoignage au cours du documentaire. Dans la version française, les voice-over donnent l'effet d'une interprétation simultanée, c'est-à-dire que la voix d'un comédien de langue française vient se superposer à celle de l'intervenant d'origine (au mixage, il est cependant courant de laisser une petite amorce de quelques secondes de l'interview d'origine avant de faire commencer la version française).

## **II. Les contraintes générales**

Avant même de se pencher sur les noms propres figurant dans le documentaire qui lui a été confié, le traducteur doit tenir compte d'un certain nombre de contraintes générales, extérieures, qui vont peser sur sa façon de travailler. Il s'agit, d'une part, des contraintes liées à la nature particulière de la traduction audiovisuelle, et, d'autre part, de celles qui sont inhérentes au documentaire proprement dit.

## **1. Contraintes liées à la nature particulière de la traduction audiovisuelle**

La traduction de documentaire (dans le cas qui nous intéresse) étant destinée à une diffusion télévisée, son auteur se doit de viser une compréhension instantanée. Le téléspectateur n'a en effet pas nécessairement la possibilité ni l'envie d'appuyer sur la touche « pause » de sa télécommande pour aller ouvrir son atlas ou son dictionnaire, pas plus qu'il ne souhaite ou ne peut, bien souvent, revenir en arrière pour réécouter un nom propre prononcé une minute auparavant et qu'il a mal compris.

Par ailleurs, dans la mesure où il travaille pour la télévision, le traducteur s'adresse théoriquement à un public extrêmement large, celui d'un média de masse, ce qui peut également peser sur ses choix de traduction. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette notion particulièrement floue de « grand public ».

Ce point n'empêche toutefois pas chaque diffuseur de traductions audiovisuelles d'avoir sa propre conception, sa propre image de « son » public, laquelle se reflète dans la fameuse « ligne éditoriale » des chaînes de télévision. Celle-ci a, a priori, principalement une incidence sur le style d'écriture, le ton des phrases, le niveau de langue utilisé par le traducteur et la richesse du vocabulaire qu'il est prié d'employer. Mais elle peut également entrer en ligne de compte en matière de traduction des noms propres. Ainsi, la décision de conserver un toponyme dans sa langue d'origine plutôt que d'en utiliser un équivalent francisé risque, dans certains cas, d'être considéré comme une marque d'élitisme. Certaines chaînes pourraient donc refuser ce choix, craignant de se couper d'un public qu'elles espèrent le plus large possible. Poussant cette logique à l'extrême, il arrive que la chaîne France 5 demande, dans le cadre de réécritures assez radicales du documentaire d'origine, que certains noms propres à consonance étrangère soient tout bonnement supprimés de la version française s'ils ne sont pas essentiels à la bonne compréhension du documentaire. La raison invoquée (oralement et sans que cette consigne soit à proprement parler « officielle ») est que « cela n'intéresse pas le téléspectateur ».

Admettons toutefois que ce paramètre est relativement marginal en ce qui concerne la traduction des noms propres.

Enfin, disons un mot du genre documentaire. Selon le *Robert 2010*, un documentaire est un « film didactique, présentant des documents authentiques, non élaborés pour l'occasion ». Même si le genre recouvre de facto des tonalités et des

sous-genres plus variés que ne le laisse supposer cette définition, et bien que le documentaire de voyage ait souvent aussi une fonction d'évasion, son style demeure généralement factuel et informatif. Le traducteur se doit donc d'être particulièrement rigoureux et précis dans ses recherches, afin d'apporter une information fiable au public. Ceci vaut bien sûr aussi pour la traduction des noms propres.

## 2. Contraintes liées au document source

Avant même d'envisager de *traduire* le documentaire de voyage dont on lui a commandé une version française, le traducteur peut se trouver confronté à un problème de fiabilité du programme audiovisuel proprement dit. La plupart du temps, il travaille à partir d'une vidéo et d'un relevé du texte et des dialogues du documentaire, parfois abusivement appelé « script ». Rien ne garantit toutefois la bonne orthographe des noms propres dans ce relevé : il n'est pas rare qu'ils soient retranscrits de façon phonétique ou approximative dans la langue du documentaire, ce qui risque ultérieurement de compliquer les recherches. Le visionnage et l'écoute de la vidéo ne permettent pas toujours de lever les ambiguïtés rencontrées, soit parce que le son et/ou l'image sont d'une qualité médiocre, soit parce que l'intervenant articule indistinctement le nom propre en question, soit parce qu'il s'exprime avec un fort accent qui rend difficile la compréhension, etc. (en complément, on pourra consulter Orero : 2004 qui répertorie dans le détail les autres obstacles qui jalonnent le parcours du traducteur de voice-over confronté à un document source de mauvaise qualité).

Outre la fiabilité du script, l'exactitude des informations données dans le documentaire peut aussi être douteuse, dans certains cas. Citons ici l'exemple d'un documentaire consacré aux Indiens Mapuche (*Chiles wilder Süden : Die Vulkane der Mapuche/L'extrême Sud du Chili : La route des volcans* – Seiler : 2010) qui suit une machi (guérisseuse) pendant la célébration d'une cérémonie rituelle. La scène est accompagnée de la voix off de la narratrice, transcrite de la façon suivante dans le « script » :

(Sprecherin, 20'46): Anita Millalén akzeptierte, dass sie nun die Verbindung zwischen der Gemeinschaft und **dem Gott Chauun** herstellt.

Il est ici question d'un dieu « Chauun », lequel, au terme de longues et patientes recherches tant dans des sources Internet que dans des ouvrages papier, semble tout simplement ne pas exister. Mauvaise compréhension sur le lieu de tournage ? Erreur de retranscription ? Portion de narration rédigée a posteriori, de mémoire ou en l'absence d'un interprète ? Le traducteur ne le saura jamais, mais il ne peut se permettre de laisser dans le texte français un nom propre approximatif ou inexistant. Il lui faut donc identifier le dieu dont il est réellement question à partir d'autres sources décrivant des rituels similaires, ce qui l'amènera à modifier le nom dans sa version :

(Narratrice, 20.46) : Anita Millalén a donc accepté de jouer les intermédiaires entre sa communauté et **le dieu Ngunechen**.

Par ailleurs, le traducteur est parfois confronté à un double jeu de piste, dans la mesure où les documentaires de voyage qui lui sont confiés ne portent pas nécessairement sur des pays dont il connaît la langue. En d'autres termes, un traducteur travaillant de l'anglais vers le français ne traite pas uniquement des documentaires de voyage sur les États-Unis, l'Irlande ou l'Australie. Face à un nom propre japonais prononcé par une narratrice américaine, par exemple, il lui faut donc décrypter un premier filtre de traduction avant de s'interroger sur son équivalent français admis ou de choisir entre plusieurs variantes de translittération, de calque, etc. Ajoutons que si le relevé de texte n'est pas fiable, comme dans l'exemple précédemment cité, le processus se trouve, cela va de soi, doublement compliqué.

Conscient de cet ensemble de contraintes « extérieures », antérieures au processus de traduction en tant que tel, le traducteur peut à présent aborder la traduction proprement dite des noms propres qui ne manqueront pas d'émailler le documentaire qui lui a été confié. Comme dans toutes les spécialités de la traduction, commence à présent une étape de recherches et de documentation qui constitue une nouvelle source de contraintes.

### **III. Contraintes « documentaires » (liées aux sources d'information et aux recherches)**

Toute traduction spécialisée nécessite de consulter différentes sources d'information, d'établir une hiérarchie entre ces sources et de faire des choix parmi les éléments trouvés. La traduction des noms propres ne fait pas exception à la règle.

#### **1. La hiérarchie des sources**

Cette hiérarchie est avant tout empirique : aucune consigne officielle ne guide le traducteur dans ce domaine et il doit se fier principalement à son bon sens pour l'établir. Certes, le *Robert des noms propres* est considéré par la plupart des relecteurs et des services multilingues des chaînes de télévision comme *la* référence à suivre ; mais il ne comporte bien évidemment qu'un nombre très restreint de toponymes et d'anthroponymes par comparaison avec la liste infinie susceptible de figurer dans un documentaire de voyage. Le *Larousse*, quoique moins « prisé », est bien sûr une source de complément appréciée.

Viennent ensuite les nombreux atlas et ouvrages cartographiques francophones disponibles dans le commerce. Encore faut-il savoir lequel choisir et trouver un ouvrage qui allie à la fois la précision et la clarté nécessaires (*Atlas Larousse*, *Atlas Hachette*, etc.).

Les sites Web d'organisations internationales (multilingues) constituent également des sources d'information précieuses, car ils revêtent un caractère officiel. Ainsi le site de l'Unesco permet-il de consulter des pages très complètes consacrées aux sites inscrits sur sa liste du Patrimoine mondial<sup>1</sup>. Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques dispose également d'un site<sup>2</sup> dont la mission est décrite comme suit : « renseigner les francophones sur les noms officiels locaux des lieux étrangers et [permettre] à des locuteurs non francophones de s'informer des noms qui désignent couramment en français des lieux situés en dehors des territoires où la langue française est officielle ».

---

<sup>1</sup> <http://whc.unesco.org>

<sup>2</sup> <http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/>

Les guides touristiques et les beaux livres consacrés à un pays, une région ou une ville donnée, peuvent être définis comme les équivalents « papier » des documentaires de voyage et de découverte. Ils présentent l'avantage de s'adresser au grand public, comme les programmes télévisés, et l'inconvénient d'être parfois eux aussi des traductions, ce qui peut occasionnellement poser des risques d'imprécisions.

D'autres ouvrages consacrés à un aspect du pays concerné ou au thème traité peuvent également être utiles. Ainsi, dans le cadre d'une série documentaire telle que *Im Bann der Pferde/Le monde des chevaux* (Eder : 2008), qui emmène le téléspectateur à la découverte de plusieurs pays à travers leurs traditions équestres, le traducteur a entre autres consulté *L'encyclopédie des races de chevaux* de Martin Haller (Chantecler, 2005). Cet ouvrage étant une mine de renseignements sur les régions d'origine des différentes races présentées et sur l'histoire de leur présence dans chaque pays, il a constitué une source d'information importante, y compris pour la traduction des noms propres.

Les offices du tourisme de certains pays disposent de sites Internet officiels traduits en français. Ils peuvent être utiles lorsque cette version française est exploitable, c'est-à-dire de qualité. Malheureusement, ce type de source d'information est à traiter avec circonspection, certains de ces sites étant manifestement traduits à l'aide d'un logiciel de traduction automatique. En 2010, le lancement des pages françaises du portail officiel du tourisme italien<sup>3</sup> a ainsi suscité un certain émoi (Caldarelli et Pigozzi : 2010) car elles n'étaient manifestement pas l'œuvre d'un francophone natif. Lorsqu'une version française est à ce point maladroite et truffée d'erreurs, il paraît difficile de la considérer comme une source digne de confiance en ce qui concerne la délicate question des noms propres.

De même, les sites Web des tour-opérateurs sont souvent très complets et peuvent être précieux lorsqu'ils proposent une version française bien faite, mais la qualité de celle-ci est, là encore, très variable. Dans le cas du documentaire consacré au Chili évoqué plus haut (Seiler : 2010), le site de l'entreprise touristique Chile Excepción<sup>4</sup> a été consulté à maintes reprises, car la partie francophone présentait une traduction soignée, qui inspirait confiance.

Enfin, le reste de la Toile constitue certes une vaste source d'information, mais sa fiabilité reste extrêmement incertaine et il convient par conséquent de l'exploiter

---

<sup>3</sup> <http://www.italia.it>

<sup>4</sup> <http://www.chile-excepcion.com/fr>

avec discernement. On y trouve aussi bien des blogs de globe-trotters plus ou moins bien informés, que des portails d'information consacrés à un pays donné et administrés par des passionnés, ou encore l'incontournable Wikipedia, dont on prendra toujours soin de vérifier et recouper les informations.

## 2. La confrontation des sources

Une fois établie cette hiérarchie – empirique, répétons-le, et qui peut sans doute varier quelque peu d'un traducteur à l'autre – il reste à confronter les différentes sources consultées. Or il n'est pas rare de recenser des graphies ou des traductions divergentes dans des sources hiérarchiquement équivalentes, par exemple entre deux guides touristiques. Les partis pris de traduction (ou de non traduction, du reste) sont parfois dissemblables sans que l'on sache pourquoi. On citera ici l'exemple du nom d'un monument historique estonien dont il ne semble pas exister de version française faisant l'unanimité.

Dans l'édition 2008 du *Petit Futé Estonie*, on peut ainsi lire à huit pages d'intervalle :

« (...) la tour Margareta appelée la grosse Margaret » (p. 113)

puis :

« La tour de la grosse Marguerite (Paks Margareeta) » (p. 121).

Si l'on se reporte au *Guide vert – Pays baltes* publié lui aussi en 2008, on lit, p. 116 :

« (...) une tour imposante, dite tour de la Grosse Marguerite (Paks Margareeta) ».

Enfin, si l'on consulte un ouvrage de référence d'un genre différent, l'*Histoire de l'Estonie et de la nation estonienne* de Jean-Pierre Minaudier, on trouvera, p. 79 :

« (...) les tours Kiek in de Kök (...) et Paks Margareeta (« la grosse Margot ») ».

Dans ces conditions, il est difficile pour le traducteur de faire un choix en s'appuyant sur la seule pertinence des sources de documentation consultées.

En outre, le « double filtre » déjà évoqué plus haut peut à nouveau poser problème ici, ou du moins compliquer la tâche du traducteur – tout comme la fiabilité du documentaire. Nous prendrons l'exemple d'une série documentaire germanophone abordant différents pays du monde à travers leurs traditions ferroviaires, intitulée *Mit dem Zug.../Un billet de train pour...*. Dans l'épisode *Un billet de train pour l'Ouest du Japon/Mit dem Zug in Japans Westen* (Mayer-

Hagmann : 2009), le script et la narration évoquent une ligne de chemin de fer « Fuji - Minobe » :

(Sprecher, 13'30): Vor den historischen Wagen steht heute Lok Nr. 9. Sie wurde 1912 in den Werken von Baldwin gebaut, in Philadelphia, USA, und für die ehemalige Privatbahn **Fuji-Minobe** nach Japan importiert.

Le nom exact de cette ligne est en réalité « Fuji - Minobu ». En l'occurrence, le traducteur (qui ne compte pas le japonais parmi ses langues de travail, on l'aura compris) est confronté à des toponymes inconnus, dont la langue d'origine fait appel à des caractères qu'il ne comprend pas et n'est même pas en mesure de déchiffrer, ce qui le prive de la possibilité d'effectuer une recherche de contrôle, par exemple sur le site de l'office du tourisme de la région concernée. Il est par conséquent condamné à tâtonner, à explorer les atlas francophones, les sites de passionnés de chemin de fer et d'amateurs du Japon dans l'espoir de tomber sur le toponyme exact, avec un succès forcément aléatoire. Pourtant, il n'a guère le choix : il lui faut retrouver le bon toponyme, c'est une question d'honnêteté.

Amené à confronter de façon là encore empirique les différentes sources croisées lors de ses recherches, le traducteur en vient parfois à faire des choix selon d'autres critères, plus ou moins subjectifs. Critères « statistiques », par exemple, lorsque telle graphie est celle qui apparaît le plus souvent dans le plus grand nombre de sources jugées d'une fiabilité acceptable. Mais critères « euphoniques », aussi, nous y reviendrons plus bas.

### 3. L'absence de sources

Dans certains cas, enfin, le traducteur de documentaires de voyage doit faire face à une quasi-absence de sources pour nourrir ses recherches.

On peut formuler une sorte de « loi de l'éloignement » : plus le documentaire de voyage s'efforce de sortir des sentiers battus et de présenter des lieux méconnus et peu touristiques, plus la fiabilité du script est faible en ce qui concerne les noms propres. Le travail du traducteur s'en trouve alors compliqué, d'une part parce qu'il lui est difficile d'identifier le lieu dont il s'agit et d'autre part, parce qu'une fois celui-ci identifié, il ne dispose que de maigres sources pour retrouver la traduction française généralement admise du toponyme concerné et recouper l'information.

On peut citer ici l'exemple un peu extrême du Bangladesh découvert à l'occasion d'un documentaire traduit en 2009 pour Arte, *Das andere Gesicht von*

*Bangladesh/L'autre visage du Bangladesh* (Kastenholz : 2009). Il n'existe pas de guides touristiques francophones consacrés à ce pays, pratiquement pas de beaux livres et très peu d'ouvrages axés sur la culture, l'art, l'architecture ou les traditions du Bangladesh. Un abîme de perplexité s'ouvre alors sous les pieds du traducteur. Si la traduction de documentaires comporte une part de créativité, il reste que sa partie « informative » (toponymes, personnages historiques, monuments, etc.) se doit d'être rigoureusement précise. Là encore, le traducteur doit faire preuve de pragmatisme et être capable de s'adapter, mais on le voit, les tâtonnements peuvent être nombreux.

Lorsque le traducteur a pris en compte les différentes sources à sa disposition, comparé les graphies, les translittérations et les traductions disponibles, il lui reste à tenir compte, dans son choix, d'un facteur supplémentaire : quelle est la « version française » du nom propre qui sera la plus parlante pour le grand public et la plus agréable pour une oreille francophone ?

#### **IV. Les contraintes liées à la réception par le public**

##### **1. Quel public ?**

On a évoqué plus haut le « grand public » auquel sont destinés les documentaires de voyage diffusés à la télévision. S'il n'est pas question d'explorer ici en détail la notion de « grand public » qui relève davantage de la sociologie des médias que de la traductologie, on peut toutefois observer qu'il s'agit d'un concept pour le moins flou, et même contestable – rappelons à cet égard le développement de Pierre Bourdieu dans son court ouvrage *Sur la télévision*, au sein duquel il conteste l'idée selon laquelle la « masse » serait uniforme et le public des médias de masse, unitaire (Bourdieu : 1996). Pourtant, les chaînes de télévision continuent de viser, encore et toujours, ce « grand public » aux contours imprécis. De nos jours, la tendance est même double : d'une part, les chaînes dites thématiques se multiplient (et parmi elles, celles destinées aux voyages, qui diffusent de nombreux documentaires) et s'efforcent de gagner des parts d'audience auprès de nouveaux publics dans un paysage audiovisuel où le nombre de diffuseurs a littéralement explosé ; d'autre part, les grandes chaînes (appelées « hertziennes », pour faire court) voient leurs propres parts d'audience décliner par un effet mathématique et

tentent de les reconquérir en s'adressant elles aussi à un public aussi large que possible.

Le « grand public » susceptible de passer une soirée devant un documentaire de voyage est en tout cas loin d'être homogène : il compte aussi bien des spectateurs qui allument par hasard leur télévision et suivent d'un œil distrait le programme sans avoir la moindre connaissance préalable sur le pays qui est présenté, que des passionnés connaissant en profondeur les lieux décrits pour y avoir déjà effectué des voyages, et qui seront donc particulièrement vigilants et potentiellement critiques face à des informations inexacts ou approximatives.

Dans ses choix de traduction d'une manière générale, et en matière de noms propres en particulier, le traducteur doit par conséquent tenir compte de cette variété de situations.

## **2. L'arme du bon sens**

Le choix peut être relativement aisé dans certains cas – celui de Pékin/Beijing, par exemple. Certes, plusieurs textes d'organisations internationales préconisent d'adopter l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) pour la romanisation à l'échelon international des noms géographiques chinois<sup>5</sup> et l'on note effectivement une préférence pour la graphie « Beijing » dans les textes officiels internationaux. Toutefois, le nom n'est de loin pas passé dans les habitudes, et l'on pourra opter sans états d'âme pour « Pékin » dans les documentaires francophones.

---

<sup>5</sup> Cf. par exemple « Résolutions adoptées par les neuf conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007 » (document du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/25th-GEGN-Docs/GEGN-25-8b.pdf>) : « La Conférence,

Reconnaissant que l'alphabet phonétique chinois est le système officiel de la Chine pour la translittération en caractères latins (...),

Notant que l'alphabet phonétique chinois est bien fondé du point de vue linguistique et convient très bien à la romanisation des noms géographiques chinois (...) et que l'alphabet susmentionné est déjà largement utilisé,

Considérant qu'il est tout à fait possible d'adopter l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) pour la romanisation à l'échelon international des noms géographiques chinois moyennant une période de transition appropriée,

Recommande que l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) soit adopté comme système international pour la romanisation des noms géographiques chinois. »

La situation est comparable pour Mumbai, nom officiel de Bombay depuis 1995, ou pour la Birmanie, officiellement appelée le Myanmar depuis 1989. Au besoin, le traducteur peut toujours s'en sortir par une pirouette du type : « Mumbai – ou, anciennement, Bombay – ... » s'il souhaite mettre les points sur les i et tenir compte de l'évolution des usages.

Dans le cas des lieux manifestement très connus ou des grandes villes, le choix ne pose donc pas de problème majeur ; on le voit : c'est une simple question de « bon sens ». Mais la question se pose bien sûr autrement dans le cas des noms inconnus du « grand public » tel qu'on se l'imagine en traduction de documentaire, c'est-à-dire du spectateur lambda qui découvre un pays à travers un programme télévisé. L'approche sera, une fois de plus, pragmatique.

### **3. Une approche pragmatique au cas par cas**

On a décrit plus haut les guides touristiques comme une sorte de pendant « papier » du documentaire de voyage. Toutefois, il existe une différence majeure entre les deux : le traducteur de guides de voyages est la plupart du temps tenu de conserver, dans sa traduction, une bonne partie des graphies originales des noms propres (toponymes, notamment) ou d'en proposer une transcription ou une translittération en alphabet latin, dans la mesure où le guide papier est avant tout un outil utilisé par le touriste pour se repérer dans un pays qu'il ne connaît pas. Ce n'est pas le cas du documentaire. Si sa vocation est bien de plonger le téléspectateur dans une contrée inconnue, à aucun moment il ne prétend l'arracher à son fauteuil. Il convient donc de fournir quelques points de repère.

Partant, il est donc possible, permis et même conseillé de procéder à une forme « d'appropriation », ou de francisation, des noms propres. Toute la question est de savoir jusqu'à quel point. On peut citer deux exemples de stratégies de traduction contradictoires pour illustrer ce point et mettre par là même en avant l'impossibilité, pour le traducteur, de se fixer une « ligne de conduite » immuable dans ce domaine.

Le premier exemple nous ramène une fois de plus au documentaire consacré au Chili évoqué précédemment (Seiler : 2010), et dans lequel il est fait mention du « Santuario de la Naturaleza Carlos Anwandter », un site naturel protégé de Patagonie. Conserver le nom dans sa forme originale espagnole n'apporterait rien au téléspectateur, qui risquerait d'être troublé par ses sonorités à la fois espagnoles et allemandes et de ne pas identifier immédiatement qu'il s'agit d'une réserve

naturelle. Cela obligerait alors le traducteur à ajouter une explication dans son texte français. S'il semble difficile de faire l'impasse sur Carlos Anwandter, le personnage historique en l'honneur duquel a été choisi le nom de la réserve, il est tout de même nettement plus parlant d'opter pour « Réserve naturelle Carlos Anwandter » ou « Sanctuaire de la nature Carlos Anwandter », si l'on préfère rester plus proche du nom espagnol. Ici, il semble inutile de noyer le spectateur sous un déluge de noms à consonance étrangère qui n'évoqueront pas grand-chose pour lui.

Le second exemple est issu du documentaire *Rad der Zeit/La roue du temps* (Herzog : 2003). Dans la version originale, il est question du « Mahabodhi Tempel », un temple indien. Un rapide tour d'horizon de la documentation disponible montre qu'en français, ce monument est connu sous le nom de « temple de la Mahabodhi », même si certaines sources ajoutent entre parenthèses « temple du Grand Éveil » pour expliciter la translittération. Dans ce cas précis, puisque le nom est largement admis sous cette forme, on peut considérer que l'indication « temple » constitue une information suffisante pour le téléspectateur, tandis que l'explicitation (« temple de la Mahabodhi, c'est-à-dire du Grand Éveil ») est optionnelle et dépendra du contexte, selon que l'histoire et l'importance du temple sont détaillées ou qu'on ne le mentionne « qu'en passant » au milieu d'autres noms de lieux sacrés. Ici, on peut donc estimer préférable de conserver une petite touche d'exotisme dans le traitement du nom propre, la traduction ne devant pas se faire au détriment de la fonction de dépaysement du documentaire de voyage.

On aura compris que l'équilibre est donc difficile à trouver, et qu'il est toujours fonction de plusieurs facteurs (contexte, ton recherché, évolution des usages, public visé, etc.).

Une fois que le traducteur a consciencieusement effectué ses recherches, trouvé la meilleure solution pour restituer dans la version française du documentaire les noms propres de la version originale, tenu compte enfin des différentes sources consultées et du public cible, on pourrait croire que son travail est terminé. Mais il n'en est rien, nous allons le voir : une dernière étape l'attend, qui a elle aussi une incidence sur le traitement des noms propres dans la version française du documentaire.

## **V. Contraintes de prononciation**

### **1. Une étape moins anecdotique qu'il n'y paraît**

À ce stade, le traducteur doit en effet se plier à une contrainte supplémentaire : son texte étant destiné à être enregistré, il doit assortir les noms propres étrangers d'indications phonétiques destinées à guider le directeur artistique et surtout le comédien qui sera la voix française de la narration ou des voice-over du documentaire. C'est là une étape spécifique à la traduction audiovisuelle, car exception faite, peut-être, des guides audio multilingues de certains musées et offices du tourisme, il est rare de devoir indiquer la prononciation des mots, quels qu'ils soient, d'une traduction.

L'opération peut sembler anecdotique, mais elle est beaucoup moins évidente qu'il n'y paraît. Dans la mesure où c'est au traducteur qu'il incombe de fournir ces indications phonétiques, il est garant de leur justesse au même titre que du reste de sa traduction. Si ses indications sont imprécises ou inexactes, le comédien risque de se tromper à l'enregistrement. Lorsque cela se produit et que l'on s'en rend compte a posteriori, généralement après livraison du produit fini à la chaîne, il faut faire revenir le comédien pour une nouvelle séance d'enregistrement (ou « retake »), ce qui représente des frais supplémentaires. Dans certains cas, le traducteur peut en être tenu pour responsable.

Concrètement, ces indications de prononciation se présentent soit sous la forme d'une liste au début ou à la fin de la traduction, soit au fil du texte, entre parenthèses, à chaque fois qu'apparaît un nom (propre) étranger susceptible de faire buter le comédien. Le choix revient à la société de postproduction qui commande la traduction, laquelle a généralement ses propres habitudes et préférences en la matière. Dans le cas d'une liste, la présentation peut se faire sous cette forme (exemple extrait de Mayer-Hagmann : 2009) :

Honshu – honn chou (h aspiré)  
Tokaido – tokaïdo  
Nijô – nidjo  
Umekoji – oumékodji  
Meiji – mèïdji  
Japan Rail West – djeupann rèil ouèst  
Baldwin – bôld ouinn  
Fuji Minobu – foudji minobou  
Imperial Hotel – immpirieul hotèl (h aspiré)  
Frank Lloyd Wright – frènn'k loïde rouaït  
Sächsische Maschinenfabrik – zèkssicheu machineunnfabrik

(Etc.)

Nous reviendrons un peu plus loin sur la forme que prennent ces indications phonétiques.

## 2. Le retour des difficultés

L'un des problèmes qui se posent à ce stade a déjà été évoqué : c'est celui du « double filtre ». Autrement dit : lorsque l'on traduit un documentaire en allemand sur le Bangladesh ou la Croatie, dans quelle mesure peut-on se fier à la prononciation d'un narrateur allemand qui énonce un nom propre dans une langue qui n'est pas la sienne ? Lorsqu'il s'agit d'une langue que le traducteur lui-même ne maîtrise pas, on imagine facilement l'ampleur des déformations phonétiques qui peuvent survenir au cours de ce processus.

On ne peut que déplorer, par ailleurs, le manque d'ouvrages de référence consacrés à la prononciation française des noms propres (le *Robert des noms propres*, par exemple, ne comporte pas d'indications phonétiques systématiques) ; les ouvrages d'orthoépie<sup>6</sup> sont du reste assez peu nombreux, d'une manière générale. Le *Dictionnaire de la prononciation française* (Warnant : 1968) contient une assez vaste section (représentant un tiers environ de ses 654 pages dans l'édition de 1968) consacrée à la prononciation des noms propres, français surtout, mais aussi étrangers, dans une moindre mesure. Il ne couvre toutefois de loin pas l'ensemble des noms propres étrangers qu'un traducteur est susceptible de croiser dans ses traductions de documentaires (ainsi, le temple de la Mahabodhi, cité précédemment, n'y figure pas). Ajoutons qu'il est aujourd'hui épuisé, qu'il n'a pas été réédité depuis 1987, et qu'il est très difficile de se le procurer auprès de bouquinistes ou de sites Web spécialisés dans les livres d'occasion.

On trouve sur Internet des outils collaboratifs précieux, quoique sujets à caution dans la mesure où ils sont, justement, collaboratifs, et n'offrent donc aucune garantie d'exactitude. Citons par exemple les fichiers sonores qui accompagnent certains noms propres sur les pages de Wikipedia : la page francophone consacrée à l'Inde<sup>7</sup> propose ainsi d'écouter la prononciation du nom « Hindoustan ». Mais lorsque l'on télécharge le petit fichier, on s'aperçoit qu'il s'agit de la prononciation

---

<sup>6</sup> Rappelons que « [L]'orthoépie énonce les règles d'une prononciation correcte. » (Remacle : 1994, 5)

<sup>7</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Inde>

hindi du nom, et nullement de sa prononciation communément admise en France. Le site Forvo<sup>8</sup> repose sur un concept intéressant : tout un chacun peut enregistrer des mots (et donc, des noms propres) dans sa langue natale et les mettre en ligne sur le site, à disposition des internautes. Là encore, c'est un outil utile : dans le cas d'un documentaire allemand sur le Pays de Galles (*Mit dem Zug durch Wales/Un billet de train pour le Pays de Galles* – Mayer-Hagmann : 2010), le traducteur francophone a préféré se faire une idée de la prononciation originale de toponymes gallois tels que Pontcysyllte<sup>9</sup> ou Blaenau Ffestiniog<sup>10</sup>, plutôt que de se fier à la prononciation proposée dans la version allemande du documentaire.

Il est par ailleurs toujours possible d'étudier un manuel de malgache ou d'islandais pour se familiariser avec les finesses de la prononciation de lettres, diphtongues et autres caractères inconnus. Ou d'utiliser certains sites spécialisés dans telle ou telle langue, comme le site de ressources sur la langue russe Russki Mat, qui comporte une page très complète de translittération des lettres russes dans différentes langues<sup>11</sup>. Il reste cependant souvent des incertitudes et le traducteur n'a pas toujours l'occasion de prendre contact avec un locuteur natif de la langue concernée pour lui demander conseil, étant donné les délais assez brefs auxquels il est soumis.

Mais surtout, qu'il s'agisse de Forvo, de Wikipedia, ou de la méthode Assimil, il demeure que la prononciation indiquée est celle des locuteurs natifs de la langue d'origine du nom propre – rien ne guide le traducteur de l'audiovisuel quant au degré de francisation qu'il peut ou doit apporter à ce nom étranger pour guider la prononciation du comédien francophone et lui faciliter la tâche.

De surcroît, le traducteur reste parfois perplexe quant à la façon dont il pourrait franciser la prononciation d'un nom propre issu d'une langue dont les sonorités sont très différentes de la sienne. On sait bien que de nombreuses langues étrangères comportent des phonèmes inconnus en français. Il faut donc opter pour un certain degré d'appropriation phonétique, quitte à ignorer les phonèmes inconnus ou imprononçables et à leur substituer des phonèmes français, voire à adapter les sons de la langue étrangère à ceux du français.

Les problèmes rencontrés dans ce domaine rejoignent ceux qui ont été évoqués plus haut s'agissant de la traduction proprement dite des noms propres : il y a d'une

---

<sup>8</sup> <http://fr.forvo.com/>

<sup>9</sup> <http://fr.forvo.com/search/Pontcysyllte/>

<sup>10</sup> <http://fr.forvo.com/search/Blaenau%20Ffestiniog/>

<sup>11</sup> <http://www.russki-mat.net/trans.htm>

part les noms de grandes villes, de régions connues, de personnages historiques, etc., que l'on pourra trouver sans trop de difficulté dans le dictionnaire de Léon Warnant ou que le traducteur aura des chances de connaître dans le cadre de sa culture générale ; et d'autre part les noms de petits villages, de lieux-dits, de quidams interviewés dans la rue, etc., pour lesquels l'opération est beaucoup plus délicate car les sources d'information font défaut.

### **3. Où la connaissance des langues et culture étrangères devient un désagrément**

Par ailleurs, le traducteur doit là encore tenir compte du public auquel est destinée la traduction. On pourra citer ici le cas de certaines prononciations admises et connues du grand public, mais qui sont pourtant notoirement erronées. Un exemple s'est présenté récemment dans un épisode d'une série documentaire consacrée à Istanbul (*Bosporus – Deutschländer/Le Bosphore – L'esprit cosmopolite – Artunkal et Knechtel* : 2010). Plusieurs noms propres turcs apparaissaient au fil du documentaire, et parmi eux, celui du réalisateur Fatih Akin. Les traductrices avaient indiqué, dans leur liste d'indications phonétiques :

« Fatih Akin = fatich akinne (ch' allemand comme la jota espagnole) »

ce qui est relativement proche de la prononciation d'origine en turc.

Malheureusement, il se trouve que le nom de ce metteur en scène est systématiquement écorché dans les médias francophones et que le h final de son prénom est généralement traité comme un h muet par les journalistes. À la relecture, la question s'est posée en ces termes : fallait-il conserver la prononciation fautive en connaissance de cause ou opter pour une prononciation plus proche du turc ? Les deux solutions étaient défendables, en l'occurrence. Il s'agissait d'un documentaire tourné dans un esprit d'authenticité, comportant de nombreuses interviews de Stambouliotes dans leur cadre quotidien ; un soin tout particulier avait été apporté à la page de prononciations des noms propres, qui avait été vérifiée par la traductrice turc – français. Il semblait dommage, dans ce contexte, que le nom de Fatih Akin soit le seul à être « mal prononcé ». Dans le même temps, en optant pour une prononciation différente de celle utilisée habituellement par les médias français, on s'exposait à ce que les téléspectateurs ne reconnaissent pas le nom du réalisateur ou mettent quelques instants à l'identifier. Or on l'a dit plus haut, la traduction audiovisuelle vise justement une compréhension instantanée ; quelques secondes de

flottement ou de retard dans la compréhension peuvent aisément faire perdre le fil du documentaire. D'une façon plus générale, en optant pour une prononciation de puriste, le traducteur a parfois le sentiment d'endosser un rôle quelque peu prétentieux « d'éducateur du grand public », dans lequel il ne se sent pas nécessairement très à l'aise.

En définitive, faute de consensus entre les traductrices et la relectrice, il a été décidé de demander à Arte de trancher et une note a été ajoutée au fichier de narration/voice-over à cet effet. En définitive, la chaîne a opté pour la prononciation francisée « fati ».

Les cas de ce type peuvent faire naître un sentiment de frustration chez le traducteur. En effet, ce dernier est généralement, de par sa formation et son parcours, sensible à la diversité des langues et à la finesse des prononciations (y compris celles propres aux langues qu'il ne maîtrise pas). Or son texte, une fois rendu, lui échappe pour passer entre les mains d'un directeur artistique et d'un comédien de langue française, qui travaillent dans un environnement francophone et ne sont pas toujours réceptifs à ces subtilités – et après tout, qui s'en étonnerait ? Ce n'est pas leur métier. Le traducteur ne peut par exemple pas avoir recours aux subtiles distinctions que permet l'alphabet phonétique international (API) : ses indications risqueraient en effet d'être mal comprises, car il n'est pas certain que le comédien ou le directeur artistique qui supervise l'enregistrement des voix connaissent l'API et sachent le manier. Il s'agit de proposer une transcription simple, quitte à ce qu'elle paraisse quelque peu simpliste, en vue d'une prononciation par un francophone.

Les consignes diffusées aux traducteurs par l'une des entreprises de postproduction spécialisées dans les versions françaises pour Arte permettront d'illustrer ce point. On peut y lire :

« Les traducteurs élaborent, autant que faire se peut, une liste des prononciations avec une phonétique la plus simple et la plus compréhensible possible. Eviter les signes ambigus (parenthèses, apostrophes...), privilégier des exemples de mots qui ressemblent à la prononciation. »

L'optique est indéniablement pragmatique, axée sur l'obtention d'un résultat facile à prononcer pour le comédien francophone, quitte à gommer au passage toutes les particularités de la langue d'origine (accents toniques, phonèmes inconnus en français, etc.).

Cette « francisation obligatoire » a bien sûr sa raison d'être. On peut comprendre qu'il soit difficile d'exiger du comédien qui enregistrera la voix de s'imprégner de la prononciation d'une langue qui lui est complètement étrangère ; d'autre part, il est sans doute plus agréable, pour l'oreille du téléspectateur français, d'entendre un nom propre étranger s'intégrer harmonieusement, d'un point de vue phonétique, à une phrase en français : ainsi, pas de « rupture » dans la succession des mots, pas de nom étrange que l'oreille n'identifie pas, pas de risque que le téléspectateur se sente « mis à l'écart » ou considère comme une forme d'élitisme l'adoption de prononciations « puristes ». Dès lors que l'on considère le processus de réalisation d'une version française dans son ensemble, avec ses différents maillons et sa finalité bien spécifique, on comprend l'objet de cette simplification.

Toutefois, et même si elle ne porte « que » sur la prononciation, il faut garder à l'esprit que cette étape est pour le traducteur la dernière d'une longue série : recherches terminologiques approfondies, choix de graphie, de translittération, de traduction, recherches phonétiques, etc. Cette façon d'« aplatir » le caractère étranger des noms propres en bout de chaîne peut dans certains cas lui donner l'impression que son travail a été quelque peu vain et conduire ainsi à un sentiment de frustration.

## **VI. Conclusion**

On voit bien, à travers l'exemple du traitement des noms propres, qu'en matière de traduction de documentaires, on a affaire à un support qui est autant une « œuvre » qu'un « produit ». En d'autres termes, la prise en compte des spécificités du média pour lequel on traduit et du public (supposé ou réel) auquel est destinée la traduction est primordiale et pèse parfois fortement sur les choix de traduction. Ce n'est pas toujours agréable pour le traducteur, qui peut avoir l'impression que son travail lui échappe et se sentir bridé dans ses choix, mais ce n'est finalement pas très étonnant dans la mesure où il est un maillon d'une chaîne et donc par définition soumis à des contraintes en amont et en aval.

Par ailleurs, la question de la prononciation des noms propres étrangers en français révèle une lacune importante dans les sources d'information fiables et les ouvrages de référence disponibles dans le commerce. L'idée de la création d'une base de données commune a déjà été évoquée entre traducteurs de l'audiovisuel (au

sein de l'Association des traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel par exemple) ou sur des forums Internet regroupant des amoureux de la langue française (on peut citer celui d'ABC de la langue française<sup>12</sup>). C'est là bien sûr un projet de très grande envergure qu'il serait intéressant de développer.

---

<sup>12</sup> <http://www.languefrancaise.net>

## REFERENCES

### Corpus :

- Artunkal, T. ; Knechtel, A. (2010). *Bosporus – épisode Deutschländer/Le Bosphore – épisode L'esprit cosmopolite*. Coproduction Arte/ZDF. Diffusion sur Arte en 2010. Version française : Diker, Z. ; Piper, A.-B.
- Eder, L. (2008), série *Im Bann der Pferde/Le monde des chevaux*, épisodes *Marokko/ Le Maroc* et *Island/L'Islande*. Coproduction Arte/SWR. Diffusion sur Arte en 2009. Version française : Weidmann, A.-L.
- Herzog, W. (2003). *Rad der Zeit/La roue du temps*. Production Werner Herzog Films. Diffusion sur Arte en 2005. Version française : Daigle, L.
- Kastenholz, K. (2009). *Das andere Gesicht von Bangladesch/L'autre visage du Bangladesh*. Coproduction Arte/ZDF. Diffusion sur Arte en 2009. Version française : Bougnot, O. ; Weidmann, A.-L.
- Mayer-Hagmann, S. (2009). *Mit dem Zug in Japans Westen/Un billet de train pour l'Ouest du Japon*. Production Südwestrundfunk. Diffusion sur Arte en 2009. Version française : Pouly, J. ; Weidmann, A.-L.
- Mayer-Hagmann, S. (2010). *Mit dem Zug durch Wales/Un billet de train pour le Pays de Galles*. Production Südwestrundfunk. Diffusion sur Arte en 2010. Version française : Weidmann, A.-L.
- Seiler, D. (2010). *Chiles wilder Süden : Die Vulkane der Mapuche/L'extrême Sud du Chili : La route des volcans*. Coproduction Arte/Hessischer Rundfunk. Diffusion sur Arte prévue courant 2011. Version française : Bastian, C. ; Weidmann, A.-L.

### Ouvrages, articles et documents consultés :

- « Compte rendu réunion du service multilingue, 17 juin 2010 ». Document destiné aux traducteurs indépendants travaillant pour un prestataire de postproduction d'Arte, cité avec l'aimable autorisation de Céline Burgy.
- « Résolutions adoptées par les neuf conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007 », document du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/25th-GEGN-Docs/GEGN-25-8b.pdf>

- Collectif (2008). *Pays baltes – Estonie Lettonie Lituanie*, collection Le Guide vert. Clermont-Ferrand : Michelin.
- Bluman, E. ; Labourdette, J.-P. ; Niezgodna, J. D. ; Hackl, M. ; Borgondo, D. ; Petitpas, C. (2008). *Le petit futé - Estonie* (2ème édition). Paris : Nouvelles éditions de l'université.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Liber.
- Caldarelli, T. ; Pigozzi, C. (2010). Italia.it di nuovo nei guai: la versione francese è piena di errori. *Giornalettismo*, 15 juillet 2010. Article disponible sur <http://www.giornalettismo.com/archives/72719/italia-it-di-nuovo-nei-guai-la-versione-francese-e-piena-di-errori/>
- Kaufmann, F. (2004). Un exemple d'effet pervers de l'uniformisation linguistique dans la traduction d'un documentaire : de l'hébreu des immigrants de « Saint-Jean » au français normatif d'ARTE. *Meta : journal des traducteurs*, volume 49, numéro 1, Avril 2004, p. 148-160. Article disponible sur <http://www.erudit.org/revue/meta/2004/v49/n1/009030ar.html>
- Minaudier, J.-P. (2007). *Histoire de l'Estonie et de la nation estonienne*. Paris : L'Harmattan.
- Niklas-Salminen, A. (2007). L'adaptation formelle des emprunts du français aux langues germaniques. Communication présentée dans le cadre de la réunion du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence (CLAIX) du 8 mars 2007, disponible sur [http://sites.univ-provence.fr/wclaix/travaux/travaux\\_22\\_germ\\_aino\\_niklas\\_salminen.pdf](http://sites.univ-provence.fr/wclaix/travaux/travaux_22_germ_aino_niklas_salminen.pdf)
- Orero, P. (2004). The Pretended Easiness of Voice-over Translation of TV Interviews. *The Journal of Specialised Translation*, numéro 02, juillet 2004. Article disponible sur [http://www.jostrans.org/issue02/art\\_orero.php](http://www.jostrans.org/issue02/art_orero.php)
- Remacle, L. (1994). *Orthoépie. Essai de contrôle de trois dictionnaires de prononciation française*. Liège : Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège.
- Robert, P. ; Rey-Debove, J. ; Rey, A. (2010). *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires le Robert. Article « documentaire », p. 767.
- Warnant, L. (1968). *Dictionnaire de la prononciation française* (troisième édition). Gembloux : Éditions Duculot.

**Sites Internet :**

ABC de la langue française : <http://www.languefrancaise.net> et notamment deux fils de discussion ouverts en 2009 sur son forum : <http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=6423> (« Précis de prononciation des noms propres ») et <http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=6438> (« Lieux étrangers, noms français »)

Article Wikipedia sur l'Inde : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Inde> (consultée le 13 septembre 2010)

Chile Excepción : <http://www.chile-excepcion.com/fr>

Forvo : <http://fr.forvo.com/> (et notamment les pages <http://fr.forvo.com/search/Pontcysyllte/> et <http://fr.forvo.com/search/Blaenau%20Ffestiniog/>, consultées le 25 septembre 2010)

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques : <http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/>

Russki Mat : <http://www.russki-mat.net/trans.htm>

Site officiel du tourisme en Italie : <http://www.italia.it>

Unesco : <http://whc.unesco.org>

**Notice biographique :**

Anne-Lise Weidmann est traductrice technique et audiovisuelle (anglais/allemand > français), membre de l'ATAA (Association des Traducteurs / Adaptateurs de l'Audiovisuel.).(anne-lise.weidmann@wanadoo.fr).